8 - Présentation des budgets annexes de la Ville d'Orthez/Sainte-Suzanne

BUDGET 2025 DE LA RESTAURATION

Le budget 2025 intègre pour la première fois en année pleine, le changement de mode de gestion du service restauration suite à l'annonce de sa fermeture temporaire en avril 2024.

La structure budgétaire est donc particulière et doit prendre en compte l'impact de l'externalisation de la production sur différents postes : dépenses énergétiques, alimentaires, plastique (contenants alimentaires), produits d'entretien, prestation de service de fabrication, etc... et des recettes puisque concentrées à 90 % sur le portage de repas et le scolaire.

La section de fonctionnement

1) *Les dépenses de fonctionnement : 1 457 049,48 €*

Les dépenses globales prévisionnelles sont en hausse de + 10,3 % par rapport au réalisé 2024.

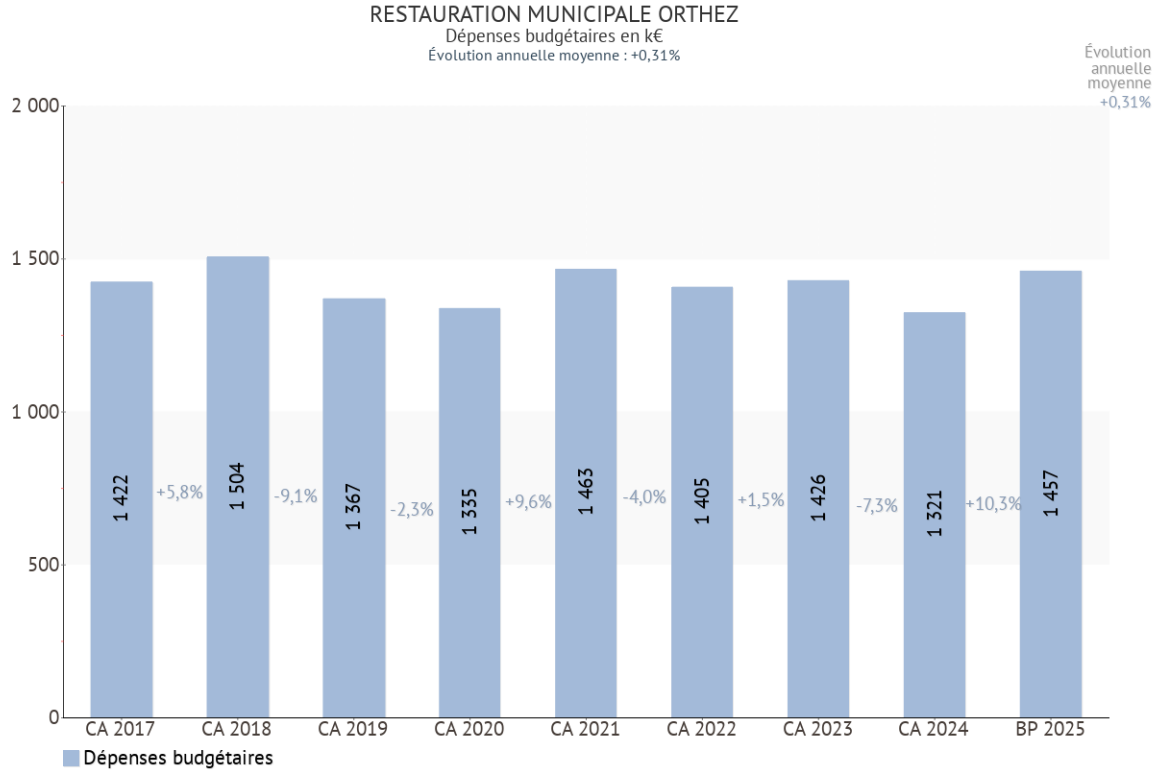

Les principaux postes budgétaires concernent en premier lieu les frais de personnel et les charges générales.

L'externalisation de la production de repas a des conséquences budgétaires :

- Diminution des charges de personnel par rapport à la gestion en régie directe (40,37 % des dépenses réelles de fonctionnement). Un certain nombre de dépenses de personnel continueront à être imputées sur ce budget principalement le personnel de cantine, administratif, et de livraison du portage de repas à domicile.

- Augmentation des charges à caractère général (+ 12,5 %).
La fabrication des repas par un prestataire extérieur n'est donc pas une source d'économie mais un moyen de faire face à la problématique de la mise aux normes du restaurant.

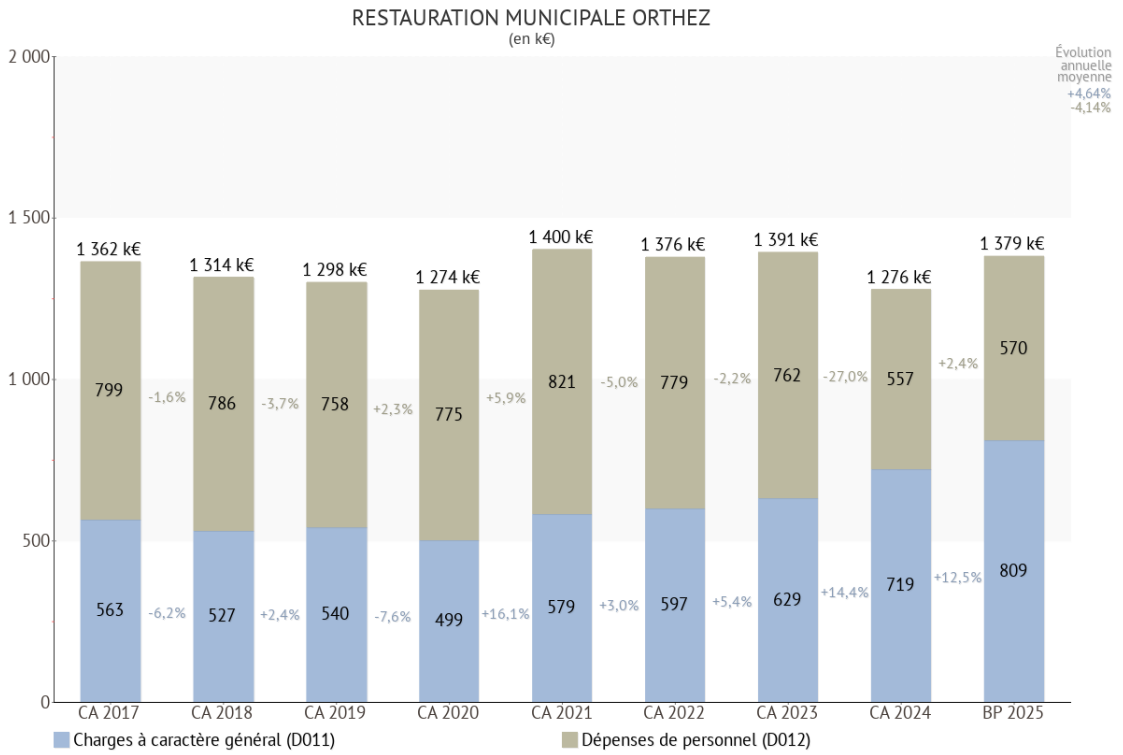

En deuxième lieu, il faut noter comme autres dépenses significatives les inscriptions de produits irrécouvrables (4 754 €) et les provisions pour des retards de paiements qui font porter un risque sur le recouvrement de la créance pour un montant de 23 688 €.

Les restes à recouvrer de la restauration concernent des centaines de titres de faibles montants mais au final la somme dépasse les 100 000 €. Ces dettes feront l'objet d'un suivi attentif afin d'éviter qu'elles fassent l'objet d'une admission en non-valeur.

Les opérations d'ordre comprennent :

- le virement vers la section d'investissement pour 25 000 €,
- les dotations aux amortissements des équipements pour 20 050 €.

2) ***<u>Les recettes de fonctionnement : 1 457 049,48 €</u>***

Les recettes de gestion courante de fonctionnement évoluent suivant le graphique ci -dessous :

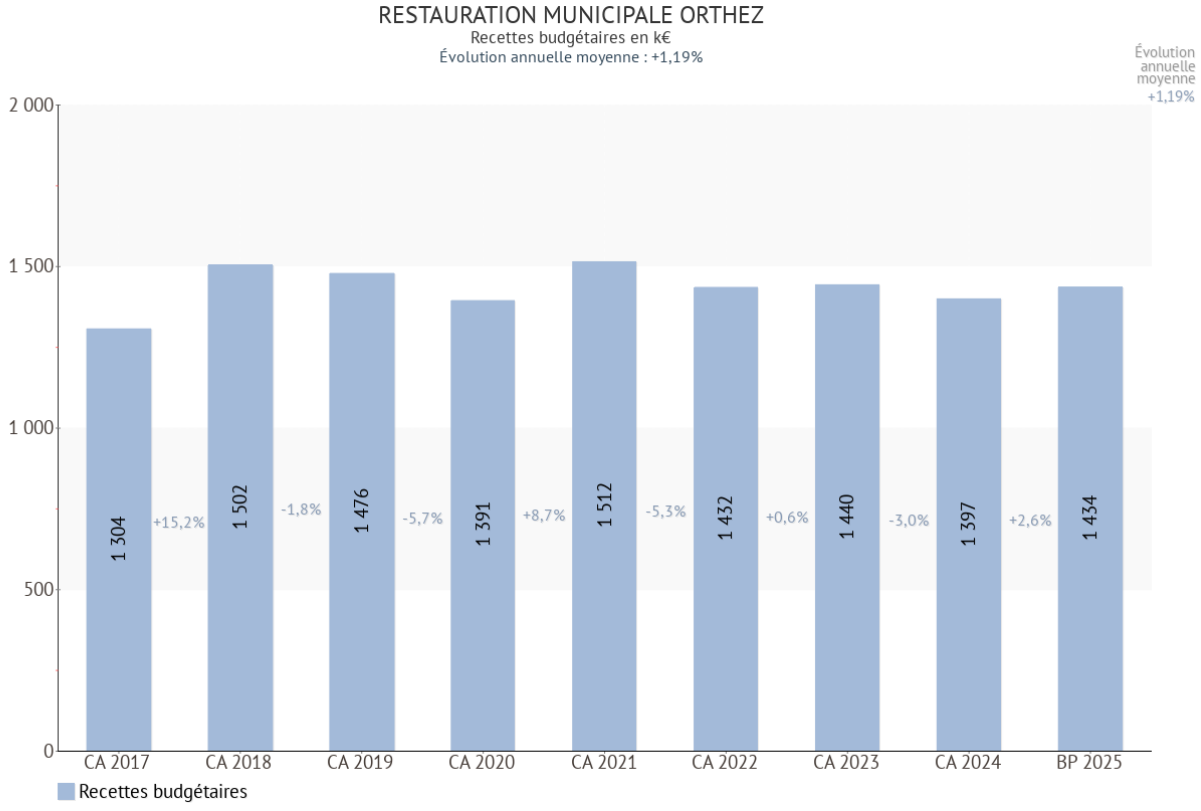

Ce service est financé par les recettes issues de la vente de repas qui sont en très nette diminution du fait de l'arrêt de certaines prestations (self, écoles privées, communes extérieures) et par une subvention du budget général évaluée à 660 000 €. L'augmentation du prix du repas du portage à domicile devrait contribuer à diminuer le déficit de fonctionnement du service.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Redevances et droits services sociaux (R7066)	616 778 €	745 415 €	716 838 €	654 835 €	690 209 €	639 905 €	548 159 €	454 582 €	460 000 €
Redevances et droits serv périscolaires (R7067)	276 007 €	262 980 €	242 406 €	155 692 €	204 992 €	212 217 €	239 936 €	238 561 €	240 000 €
Par le GFP de rattachement (R70876)	29 707 €	64 703 €	73 131 €	42 805 €	11 544 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Communes (R7474)	0 €	0 €	0 €	0 €	605 000 €	575 000 €	650 000 €	700 000 €	660 000 €
Revenus des immeubles (R752)	4 521 €	3 337 €	3 160 €	2 383 €	0 €	253 €	210 €	150 €	300 €
Prise en charge du déficit par budget principal (R75 822)	342 852 €	400 000 €	440 000 €	535 000 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €
Produits divers de gestion courante (R758)	0 €	0 €	0 €	1 €	0 €	0 €	0 €	2 352 €	95 €
Produits exceptionnels (R77) (hors cessions)	483 €	119 €	0 €	714 €	0 €	0 €	2 144 €	572 €	0 €
Au GFP de rattachement (R70 846)	33 638 €	25 702 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €	0 €

La section d'investissement

1) ***Les dépenses d'investissement : 82 304,55 €***

Un montant d'investissement de 62 750 € est prévu pour des achats d'équipements dans les cantines scolaires municipales (chambre froide, réfrigérateurs, fours) pour permettre la réception et la distribution des repas fabriqués par l'hôpital.

Il est par ailleurs prévu le remboursement du capital de l'emprunt contracté pour l'achat d'équipements pour 3 500 €.

Enfin le budget tient compte du solde déficitaire de la section d'investissement de l'année 2024 pour 16 054,55 €.

2) ***Les recettes d'investissement : 82 304,55 €***

Sont comptabilisés au chapitre 10 :

- le produit du FCTVA sur les dépenses réalisées en 2023 pour 1 200 €,
- l'excédent de fonctionnement capitalisé de l'année 2024 pour 16 054,55 €.

Il est également prévu un emprunt de 20 000 € pour financer les achats de matériels et d'équipements des cantines scolaires.

Concernant les opérations d'ordres budgétaires, les deux postes les plus importants sont :

- le virement vers la section d'investissement pour 25 000 €,
- les dotations aux amortissements des équipements pour 25 050 €.

BUDGET 2025 LOCATION DE BÂTIMENT

La section de fonctionnement

1) *Les dépenses de fonctionnement : 80 850,00 €*

Les dépenses globales prévisionnelles se repartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Charges à caractère général (D011)	20 552,00 €	17 838,00 €	17 963,00 €	17 838,00 €	19 573,00 €	18 727,00 €	19 359,00 €	19 617,00 €	20 150,00 €
Charges financières (D66)	11 724,00 €	10 994,00 €	10 228,00 €	9 425,00 €	8 582,00 €	7 717,00 €	6 766,00 €	5 793,00 €	5 700,00 €
Total opérations ordre	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	55 000,00 €

Les charges de fonctionnement s'établissent comme suit :

- les frais généraux avec le remboursement du crédit bail du Centre Hospitalier pour 17 900 € ainsi que des crédits de maintenance (chauffage, extincteurs), d'entretien et réparations des bâtiments pour 2 250 €.
- les frais financiers de remboursement des intérêts de l'emprunt pour la construction de la Trésorerie pour 5 700,00 €.

Concernant les opérations d'ordre budgétaire, le virement vers la section d'investissement s'élève à 50 000 € ainsi que l'amortissement des immobilisations (étude) pour 5 000 €.

2) *Les recettes de fonctionnement : 80 850,00 €*

Les recettes globales prévisionnelles se repartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Participations (R74)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	10 000,00 €
Autres produits (R75) dont locations	46 496,00 €	46 498,00 €	46 722,00 €	46 799,00 €	50 631,00 €	50 631,00 €	50 631,00 €	44 882,00 €	28 024,00 €
Excédent reporté (R002)	46 265,00 €	45 818,00 €	48 309,00 €	50 695,00 €	53 292,00 €	33 397,00 €	38 937,00 €	43 880,00 €	42 826,00 €

Les recettes de fonctionnement intègrent l'excédent de fonctionnement reporté n-1 de l'année 2024 pour 42 826,36 €.

Hors cette opération budgétaire, les recettes sont issues des loyers perçus pour la location des bâtiments (service du TRESOR PUBLIC) évaluées à 28 000 € et d'autres produits de gestion.
Le produit des locations est en diminution suite au départ du CHS vers le site du Pesqué et de ce fait une participation du budget communal de 10 000 € est nécessaire pour équilibrer la section de fonctionnement.

La section d'investissement

1) *Les dépenses d'investissement : 75 525,20 €*

En dépenses d'équipement, inscription d'une provision d'achats en mobilier (10 000 €), de travaux d'aménagement de terrain (15 000 €) et de matériel (8 000 €).
En autre dépense, le poste comptable du remboursement du capital de l'emprunt pour la construction de la Trésorerie pour 22 000 €.

Et enfin, la section d'investissement reprend en dépense le solde déficitaire de l'année 2024 pour un montant de 2 525,20 €.

2) *Les recettes d'investissement : 75 525,20 € €*

Le budget enregistre l'excédent de fonctionnement capitalisé pour la couverture du déficit d'investissement de l'année 2024 pour 20 525,20 € et le virement vers la section d'investissement pour 50 000 € ainsi que l'amortissement des immobilisations (étude) pour 5 000 €.

BUDGET 2025 TRANSPORT

La section de fonctionnement

1) *Les dépenses de fonctionnement : 46 653,51 €*

Les dépenses globales prévisionnelles se repartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Achats de matières et fournitures (D606)	1 013,00 €	1 466,00 €	1 474,00 €	616,00 €	875,00 €	1 606,00 €	1 001,00 €	1 137,00 €	2 000,00 €
Services extérieurs dont entretien réparations (D61)	1 271,00 €	5 322,00 €	2 054,00 €	2 159,00 €	4 530,00 €	2 969,00 €	1 638,00 €	1 431,00 €	4 254,00 €
Autres services extérieurs dont transport de personnes (D62)	19 150,00 €	16 672,00 €	16 373,00 €	7 683,00 €	13 207,00 €	13 921,00 €	14 485,00 €	13 173,00 €	25 400,00 €
Dépenses de personnel (D012)	11 915,00 €	10 587,00 €	8 312,00 €	7 719,00 €	10 704,00 €	11 393,00 €	11 610,00 €	11 897,00 €	15 000,00 €

Les deux postes les plus importants et incompressibles sont :

- les frais des entreprises de transport (bus scolaires et non scolaires),
- les frais de personnel (chauffeur de bus de Sainte-Suzanne).

2) *Les recettes de fonctionnement : 46 653,51 €*

Le budget enregistre les subventions versées par la CCLO avec le remboursement des frais de transport à la piscine des groupes scolaires, le financement du Conseil régional dans le cadre du transfert de compétence des transports scolaires pour le ramassage de Sainte-Suzanne et le résultat de fonctionnement reporté de 2024 de 19 653,51 €.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Produits services CCLO (R70)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	8 368,00 €	8 455,00 €	12 000,00 €
Dotations Région (R74)	28 958,00 €	40 960,00 €	25 059,00 €	28 722,00 €	22 893,00 €	28 716,00 €	15 553,00 €	19 899,00 €	15 000,00 €
Autres produits (R75)	- €	1,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €
Subvention R77	- €	- €	- €	- €	- €	- €	16 500,00 €	5 000,00 €	- €
Excédent fonct reporté (R002)	- €	- €	2 456,00 €	- €	9 847,00 €	3 424,00 €	2 251,00 €	13 938,00 €	19 654,00 €

BUDGET 2025 CAMPING

La section de fonctionnement

1) Les dépenses de fonctionnement : 3 805,89 €

Budget particulier suite à la fermeture du camping, seules quelques dépenses d'entretien sont inscrites au chapitre 011 pour 2 250 € ainsi qu'une dotation pour non recouvrement de créances de 55,89 €.

Pour les opérations d'ordre budgétaire, inscription des dotations aux amortissements des équipements pour 1 500 € .

2) Les recettes de fonctionnement : 3 805,89 €

Les recettes de fonctionnement correspondent à la subvention d'équilibre du budget principal de 2 000 € ainsi que le résultat de fonctionnement reporté de 2024 de 1 805,89 €.

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement : 11 847 €

En dépenses, la section comporte une provision pour mobilier, matériel et équipements pour de 6 847 € en cas d'interventions et aménagements sur une partie du site et une provision de 5 000 € de frais d'étude.

2) Les recettes d'investissement : 11 847 € €

En recettes la section comporte, pour les opérations d'ordre budgétaire, l'inscription des dotations aux amortissements des équipements pour 1 500 € et la prise en compte de l'excédent d'investissement 2024 pour 10 347 €.

BUDGET 2025 FÊTES

1) *Les dépenses de fonctionnement : 299 570,00 €*

Les dépenses globales prévisionnelles se repartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre :

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Charges à caractère général (D011)	174 688,00 €	182 218,00 €	200 072,00 €	3 249,00 €	1 454,00 €	213 011,00 €	215 540,00 €	227 605,00 €	232 270,00 €
Dépenses de personnel (D012)	50 083,00 €	49 531,00 €	49 729,00 €	- €	- €	49 428,00 €	54 855,00 €	58 597,00 €	65 000,00 €
Autres charges de gestion courante (D65)	- €	96,00 €	4 015,00 €	60,00 €	- €	- €	- €	- €	1 600,00 €
Provisions (D 68)	250,00 €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	700,00 €

L'objectif est de maintenir un budget des fêtes stable, sous réserve de l'évolution des prix des prestations extérieures en terme de sécurité et de secours.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Achat fournitures (D606)	4 439,00 €	5 495,00 €	9 539,00 €	- €	- €	8 110,00 €	6 503,00 €	7 479,00 €	9 900,00 €
Contrat de Prestations services (D611)	3 671,00 €	3 627,00 €	3 600,00 €	- €	- €	1 100,00 €	800,00 €	800,00 €	800,00 €
Locations (D613)	8 507,00 €	7 551,00 €	9 528,00 €	- €	- €	8 201,00 €	9 975,00 €	10 753,00 €	11 000,00 €
Entretien et réparations (D615)	1 734,00 €	58,00 €	1 677,00 €	- €	- €	- €	649,00 €	360,00 €	1 400,00 €
Rém honoraires (D622)	600,00 €	400,00 €	- €	1 091,00 €	- €	4 708,00 €	3 423,00 €	- €	- €
Publicité, animations spectacles (D623)	130 529,00 €	130 790,00 €	134 250,00 €	1 158,00 €	- €	158 848,00 €	162 594,00 €	169 361,00 €	174 200,00 €
Transports (D624)	1 770,00 €	2 371,00 €	4 500,00 €	- €	- €	5 094,00 €	2 424,00 €	4 925,00 €	5 000,00 €
Frais postaux et de télécom(D626)	208,00 €	2 264,00 €	2 168,00 €	- €	- €	2 112,00 €	2 523,00 €	2 500,00 €	3 000,00 €
Divers (D628)	11 807,00 €	16 788,00 €	19 173,00 €	1 000,00 €	1 220,00 €	18 108,00 €	19 795,00 €	23 074,00 €	23 300,00 €
…Autres D011	11 423,00 €	12 874,00 €	15 637,00 €	- €	234,00 €	6 730,00 €	6 854,00 €	8 353,00 €	3 670,00 €

2) *Les recettes de fonctionnement : 299 570,00 €*

Les recettes globales prévisionnelles se repartissent suivant le tableau ci – dessous, par chapitre : entrées des spectacles, droits d'occupation du domaine public, participations financières des partenaires et la subvention du budget principal (160 000 €) ainsi que le résultat de fonctionnement reporté de 2024 de 12 019,34 €.

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Produits spectacles (R70)	67 389,00 €	75 762,00 €	86 644,00 €	- €	- €	95 061,00 €	96 768,00 €	116 483,00 €	112 500,00 €
Impôts et taxes ODP (R73)	10 688,00 €	11 461,00 €	13 629,00 €	- €	- €	12 686,00 €	16 113,00 €	15 009,00 €	14 500,00 €
Subventions (R74)	- €	- €	- €	- €	- €	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €	160 000,00 €
Autres produits locations (R75)	177 720,00 €	146 363,00 €	152 500,00 €	3 309,00 €	- €	- €	- €	15,00 €	551,00 €
R76 + R77 + R78	- €	6,00 €	496,00 €	- €	200,00 €	- €	- €	- €	- €
Excédent reporté (R002)	- €	- €	722,00 €	175,00 €	175,00 €	- €	4 231,00 €	6 716,00 €	12 019,00 €

La section de fonctionnement

1) *Les dépenses de fonctionnement : 119 400,00 €*

Les dépenses réelles évoluent suivant le graphique ci – dessous :

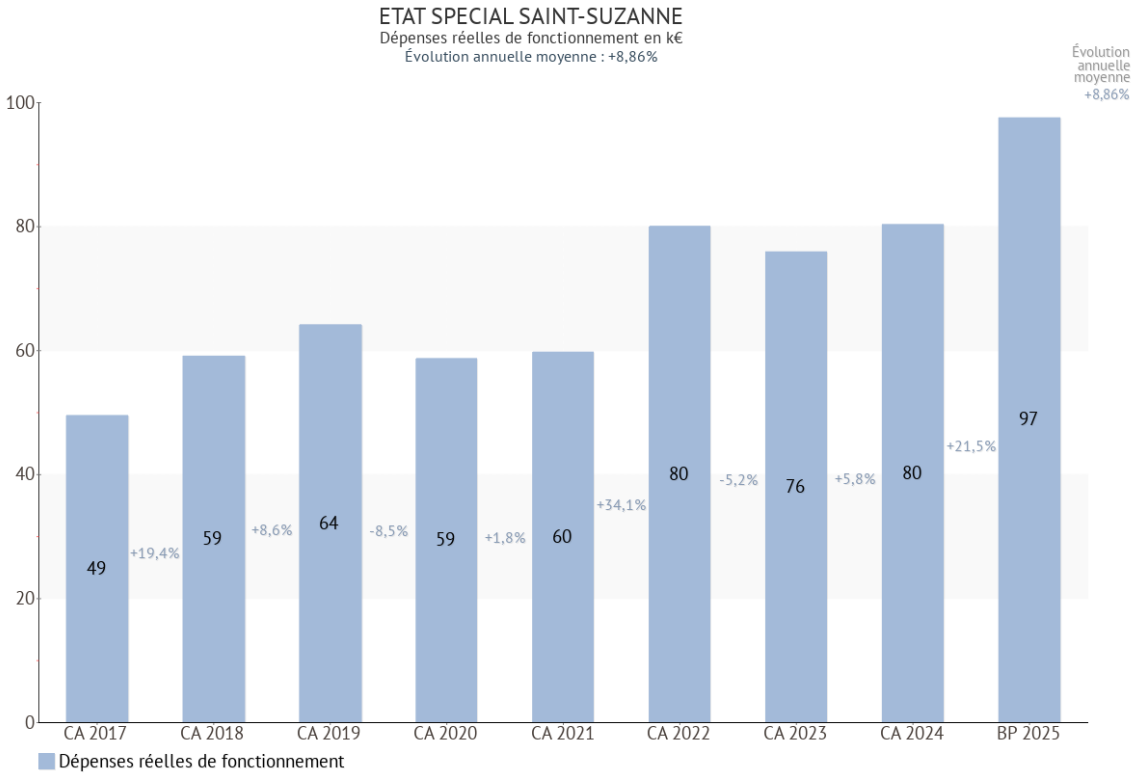

Le poste le plus important est constitué des frais généraux pour le fonctionnement courant des divers services et bâtiments de Sainte-Suzanne (école, stade, salle, mairie…).

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Charges caractère général (D011)	46 828,00 €	56 716,00 €	61 628,00 €	56 760,00 €	58 039,00 €	78 229,00 €	74 128,00 €	78 323,00 €	95 300,00 €
Autres charges gestion courante (D65)	2 553,00 €	2 244,00 €	2 394,00 €	1 812,00 €	1 572,00 €	1 680,00 €	1 651,00 €	1 835,00 €	2 000,00 €
Provisions réelles (D68)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	38,00 €	100,00 €
Dotation (D6811) mouvement d'ordre	8 245,00 €	11 239,00 €	15 645,00 €	14 478,00 €	17 256,00 €	17 349,00 €	16 908,00 €	17 949,00 €	22 000,00 €

S'agissant du détail du chapitre 011, la hausse des dépenses liées à l'énergie (gaz et électricité) est toujours contenue par les mesures d'économie prises.

Les demandes des élus de Sainte-Suzanne en matière de fonctionnement ont été intégrées dans le budget suivant les possibilités financières avec un effort cette année sur les bâtiments (dont le nettoyage de la toiture de la salle polyvalente et l'école).

	CA 2017	CA 2018	CA 2019	CA 2020	CA 2021	CA 2022	CA 2023	CA 2024	BP 2025
Eau (D60 611)	3 567,00 €	3 398,00 €	2 687,00 €	5 005,00 €	3 926,00 €	7 129,00 €	2 856,00 €	6 168,00 €	6 250,00 €
Energie électricité (D60 612)	20 264,00 €	27 580,00 €	19 868,00 €	20 333,00 €	23 656,00 €	29 046,00 €	30 143,00 €	33 160,00 €	35 100,00 €
Fournitures d'entretien (D60631)	3 843,00 €	4 302,00 €	8 219,00 €	6 254,00 €	7 050,00 €	6 693,00 €	6 722,00 €	6 473,00 €	900,00 €
Fournitures de petit équipement (D60632)	1 153,00 €	1 454,00 €	2 752,00 €	2 250,00 €	1 059,00 €	3 253,00 €	3 290,00 €	4 139,00 €	3 300,00 €
Location mobilière (D6135)	2 278,00 €	4 134,00 €	3 456,00 €	3 177,00 €	3 119,00 €	3 172,00 €	3 009,00 €	2 909,00 €	3 900,00 €
Terrains (D61 521)	420,00 €	992,00 €	2 452,00 €	2 152,00 €	2 434,00 €	2 598,00 €	4 958,00 €	1 420,00 €	2 000,00 €
Bâtiments (D61 522)	2 750,00 €	2 688,00 €	985,00 €	6 834,00 €	3 802,00 €	3 245,00 €	3 333,00 €	2 648,00 €	11 600,00 €
Autres biens mobiliers (D61 558)	712,00 €	- €	1 560,00 €	1 244,00 €	527,00 €	1 336,00 €	360,00 €	1 968,00 €	1 800,00 €
Maintenance (D6156)	2 204,00 €	2 473,00 €	3 540,00 €	2 718,00 €	4 354,00 €	3 553,00 €	8 730,00 €	5 508,00 €	6 400,00 €
Autres fournitures (D60 628)	- €	99,00 €	60,00 €	80,00 €	48,00 €	80,00 €	159,00 €	157,00 €	5 100,00 €
Fournitures scolaires (D6067)	4 011,00 €	4 266,00 €	4 036,00 €	3 591,00 €	3 894,00 €	3 464,00 €	3 719,00 €	4 013,00 €	4 200,00 €
Autres bâtiments (D615 228)	1 311,00 €	1 068,00 €	- €	144,00 €	654,00 €	9 283,00 €	1 278,00 €	266,00 €	2 800,00 €
Publicité, publications, relations publiques (D623)	160,00 €	629,00 €	1 858,00 €	50,00 €	794,00 €	2 777,00 €	3 275,00 €	1 149,00 €	3 700,00 €
…Autres D011	4 155,00 €	3 633,00 €	10 155,00 €	2 928,00 €	2 722,00 €	2 600,00 €	2 296,00 €	8 345,00 €	8 250,00 €

Concernant les opérations d'ordre budgétaire, le montant de 22 000 € est inscrit pour les dotations aux amortissements.

2) ***Les recettes de fonctionnement : 119 400,00 €***

La principale recette est la subvention du budget principal de la commune d'Orthez vers Sainte-Suzanne pour 100 000 €, quelques autres recettes à la marge (redevance hydraulique et FCTVA) et reprise sur provisions ainsi que l'excédent reporté de 2024 pour 10 601,41 €.

	CA 2017	**CA 2018**	**CA 2019**	**CA 2020**	**CA 2021**	**CA 2022**	**CA 2023**	**CA 2024**	**BP 2025**
FCTVA (R744)	- €	- €	- €	- €	1 107,00 €	- €	600,00 €	328,00 €	699,00 €
Dotation d'animation locale reçue (R748711)	56 750,00 €	2 600,00 €	2 600,00 €	4 650,00 €	3 000,00 €	- €	2 000,00 €	2 000,00 €	5 000,00 €
Dotation de gestion locale reçue (R748721)	- €	70 000,00 €	71 500,00 €	78 400,00 €	72 700,00 €	90 000,00 €	88 000,00 €	98 000,00 €	95 000,00 €
Redevance sur l'énergie hydraulique (R75814)	- €	205,00 €	247,00 €	239,00 €	2 723,00 €	1 766,00 €	- €	7 902,00 €	8 000,00 €
Excédent reporté (R002)	324,00 €	36,00 €	3 628,00 €	2 486,00 €	12 752,00 €	17 443,00 €	11 951,00 €	- €	10 601,00 €
Reprises sur provisions (R7817)	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	- €	100,00 €

La section d'investissement

1) Les dépenses d'investissement (avec les RAR 2024) : 128 318,88 €

Les dépenses nouvelles d'équipements prévisionnelles s'élèvent à 103 350 €, avec en priorité des travaux sur le site du groupe scolaire (menuiserie), le complexe sportif (led) et l'aire de jeux (PMR).

Fonc.	Nat.	Chap.	Libellé compte	BP 2025
O25 CIMETIERE	2188	21	MATERIEL	1 500,00 €
212 ECOLE	21312	21	TRAVAUX	16 000,00 €
212 ECOLE	21312	21	TRAVAUX	1 000,00 €
212 ECOLE	21841	21	MOBILIER	1 500,00 €
212 ECOLE	2188	21	MATERIEL	1 000,00 €
281 CANTINE ECOLE	2188	21	MATERIEL	600,00 €
845 VOIRIE	2041512	204	SUBVENTION EQUIPEMENT CCLO	75 000,00 €
				103 350,00 €

La participation due à la commune à la CCLO pour les travaux de voirie est inscrite suivant les phase de l'opération et un complément de subvention devra faire l'objet d'une modification du budget fin 2025.

Pour mémoire, le BP 2025 intègre les RAR 2024 pour 24 969,88 € :

Fonc.	Nat.	Chap.	Libellé compte	BP 2025 RAR
212 ECOLE	21312	21	TRAVAUX	3 828,00 €
321 SALLE	21314	21	TRAVAUX	4 715,57 €
322 STADE	2158	21	MATERIEL LED	15 096,00 €
322 STADE	2188	21	MATERIEL VOLETS	1 329,31 €
				24 968,88 €

2) Les recettes d'investissement : 128 318,88 €

Les recettes prévisionnelles intègrent :

- l'excédent reporté en investissement de 25 923,63 €
- le FCTVA pour 16 895,25 €
- les dotations aux amortissements pour 22 000 €.

Une dotation d'équipement de 63 500 € du budget principal est prévue pour équilibrer la section.